

FR

ANNEXE

**RÉSUMÉ DES CARACTÉRISTIQUES DU
PRODUIT POUR UN PRODUIT BIOCIDÉ**

GEL WC DESINFECTANT

Type(s) de produit

TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à
l'application directe sur des êtres humains ou des animaux

Numéro d'autorisation: FR-2022-0004 1-8

Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides: FR-0020810-0014

Chapitre 1. INFORMATIONS ADMINISTRATIVES

1.1. Nom commercial/noms commerciaux du produit

| | |
|---------------------------------|---------------------|
| Nom commercial/noms commerciaux | GEL WC DESINFECTANT |
|---------------------------------|---------------------|

1.2. Titulaire de l'autorisation

| | | |
|---|------------------|---|
| Nom et adresse du titulaire de l'autorisation | Nom | Action Pin |
| | Adresse | Z.I. de Cazalieu CS 60030 40 260 Castets France |
| Numéro de l'autorisation | FR-2022-0004 1-8 | |
| <i>Numéro de l'autorisation du registre des produits biocides</i> | FR-0020810-0014 | |
| Date de l'autorisation | 09/02/2022 | |
| Date d'expiration de l'autorisation | 08/02/2032 | |

1.3. Fabricant(s) du produit

| | |
|--------------------------------------|---|
| Nom du fabricant | ACTION PIN |
| Adresse du fabricant | Z.I. de Cazalieu - CS 60030 40260 CASTETS France |
| Emplacement des sites de fabrication | ACTION PIN site 1 448 Route de l'Océan 40560 VIELLE-SAINT-GIRONS France |

1.4. Fabricant(s) de(s) la substance(s) active(s)

| | |
|--------------------------------------|---|
| Substance active | Acide L-(+)-lactique |
| Nom du fabricant | Jungbunzlauer S.A. |
| Adresse du fabricant | Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France |
| Emplacement des sites de fabrication | Jungbunzlauer S.A. site 1 Z.I. et Portuaire B.P. 32 67390 MARCKOLSHEIM France |

| | |
|--------------------------------------|--|
| Substance active | Acide L-(+)-lactique |
| Nom du fabricant | Purac Biochem bv |
| Adresse du fabricant | Arkelsedijk 46 – NL 4206 AC Gorinchem Pays-Bas |
| Emplacement des sites de fabrication | Purac Biochem bv site 1 Arkelsedijk 46 – NL 4206 AC Gorinchem Pays-Bas Purac Biochem bv site 2 Gran Vial 19-25 08160 MONTMELÓ Espagne |

Chapitre 2. COMPOSITION ET FORMULATION DU PRODUIT

2.1. Informations qualitatives et quantitatives sur la composition du produit

| Nom commun | Nom IUPAC | Fonction | Numéro CAS | Numéro CE | Teneur (%) |
|----------------------|-----------|------------------|------------|-----------|------------|
| Acide L-(+)-lactique | | substance active | 79-33-4 | 201-196-2 | 16 |

2.2. Type(s) de formulation

AL Autre liquide

Chapitre 3. MENTIONS DE DANGER ET CONSEILS DE PRUDENCE

| | |
|----------------------|--|
| Mentions de danger | H314: Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves. |
| Conseils de prudence | <p>P260: Do not breathe dust/fume/gas/mist/vapours/spray.</p> <p>P264: Wash ... thoroughly after handling.</p> <p>P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.</p> <p>P301 + P330 + P331: EN CAS D'INGESTION: Rincer la bouche. NE PAS faire vomir.</p> <p>P303 + P361 + P353: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau [ou se doucher].</p> <p>P304 + P340: EN CAS D'INHALATION: Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.</p> <p>P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.</p> <p>P310: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.</p> <p>P321: Specific treatment (see ... on this label).</p> <p>P363: Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.</p> <p>P405: Garder sous clef.</p> <p>P501: Éliminer le {0:...:contenu récipient} dans {1:...:}.</p> |

Chapitre 4. UTILISATION(S) AUTORISÉE(S)

4.1. Description de l'utilisation

Tableau 1. Désinfectants pour cuvettes de toilettes dans les secteurs industriel, institutionnel, établissements médico-sociaux et établissements de santé

| | |
|---|---|
| Type de produit | TP02: Désinfectants et produits algicides non destinés à l'application directe sur des êtres humains ou des animaux |
| Le cas échéant, description exacte de l'utilisation autorisée | Produit utilisé pour la désinfection des cuvettes de toilettes en industries, institutions, établissements médico-sociaux, et établissements de santé. Désinfection de tout type de surfaces non poreuses. |
| Organisme(s) cible(s) (y compris stade de développement) | Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Bactérie Stade de développement: aucune donnée Nom scientifique: autre: Pas de donnée Nom commun: autre: Levure Stade de développement: aucune donnée |
| Domaine(s) d'utilisation | utilisation en intérieur Intérieur, industries, institutions, établissements médico-sociaux et établissements de santé |
| Méthode(s) d'application | Méthode d'application: autre: Versement Description détaillée: - |
| Fréquence d'application et dose(s) à appliquer | Taux d'application: 50 mL/m ² Dilution (%): 0 Nombre et fréquence des applications: Produit prêt à l'emploi Température : 20°C Temps de contact : 5 minutes Conditions de saleté Fréquence quotidienne. |

| | |
|-------------------------------------|---------------------------|
| Catégorie(s) d'utilisateurs | professionnels |
| Dimensions et matériaux d'emballage | Bouteilles en PEHD de 1 L |

4.1.1. Consignes d'utilisation spécifiques

- Liquide prêt à l'emploi pour les cuvettes de toilettes : Couvrir toute la cuvette des toilettes avec le produit. Laisser agir pendant au moins 5 minutes, puis brosser ou frotter si nécessaire et tirer la chasse d'eau.

4.1.2. Mesures de gestion des risques spécifiques

4.1.3. Mesures de gestion des risques spécifiques

-

4.1.4. Le cas échéant, les indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

-

4.1.5. Le cas échéant, les instructions pour l'élimination en toute sécurité du produit et son emballage

-

4.1.6. Le cas échéant, les conditions de stockage et la durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

-

Chapitre 5. CONDITIONS GÉNÉRALES D'UTILISATION¹

5.1. Consignes d'utilisation

- Respecter les instructions d'utilisation.
- Respecter les conditions d'emploi du produit (concentration, temps de contact, température, pH, etc).
- Informer le détenteur de l'autorisation de mise sur le marché en cas d'inefficacité d'un traitement.

5.2. Mesures de gestion des risques

- Eviter le contact avec les surfaces traitées.
- Lors de l'application, porter :
 - # des gants résistants aux produits chimiques (matériau des gants à faire spécifier par le titulaire de l'autorisation dans les informations sur le produit),
 - # une combinaison de protection de catégorie III type 6.

5.3. Indications spécifiques relatives aux effets directs ou indirects, les instructions de premiers secours et les mesures d'urgence pour protéger l'environnement

- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): enlever immédiatement les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau/se doucher.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
- EN CAS D'INGESTION: rincer la bouche. NE PAS faire vomir.
- EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
- En cas de troubles de la conscience, placer le sujet en position latérale de sécurité (couché sur le côté) ; appeler le 15/112.
- Garder l'emballage et/ou la notice à disposition.

¹Les instructions d'utilisation, les mesures d'atténuation des risques et les autres modes d'emploi de la présente section sont valables pour toutes les utilisations autorisées.

5.4. Consignes pour une élimination sûre du produit et de son emballage

- Ne pas se débarrasser du produit biocide dans les canalisations (évier, toilettes...), les caniveaux, les cours d'eau, en plein champ ou dans tout autre environnement extérieur.

- Eliminer le produit non utilisé, son emballage et tout autre déchet dans un circuit de collecte approprié.

5.5. Conditions de stockage et durée de conservation du produit dans des conditions normales de stockage

- Durée de conservation : 2 ans

Chapitre 6. AUTRES INFORMATIONS

-